

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 02 DECEMBRE 2019  
A 18 h 00 AU POLE CULTUREL XXème A SAVINES-LE-LAC

**Présents :** Jean BERNARD, Christian DURAND, Jérôme ARNAUD, Camille BONNET, Jessica GUIARD, Marie-Jeanne FAURE, Jean Pierre GANDOIS, Gérard GARNIER, Chantal EYMEOUD, Marc AUDIER, Mireille SERRES, Gérard MARCELLIN, Jehanne MARROU, Chantal FRANCOIS, André DIDIER, Colette GARCIN, Bernard FANTI, Franck BERNARD-BRUNEL, Pierre VOLLAIRE, Georges GAMBAUDO, Pierre DOUSSOT, Valérie ROSSI, Jean Louis GLEIZE, Jacques GASQUET, Chantal ROUX, Valérie GRECARD, Victor BERENGUEL, Raymond HONORE.

**Absents :** Didier STEINVILLE, Martine ASSANDRI, Véronique PONS

**Absents excusés :** Jean-Marie BARRAL donne pouvoir à Chantal EYMEOUD  
Julien BRENIERE donne pouvoir à Jean BERNARD  
Gustave BOSQ donne pouvoir à Valérie ROSSI  
Christian COULOUMY donne pouvoir à Gérard MARCELLIN  
Danielle BENOIT CRESPIEN donne pouvoir à Jehanne MARROU  
Yves LELONG donne pouvoir à Pierre DOUSSOT  
André DI VUOLO donne pouvoir à Christian DURAND.

**Assiste également :**



La séance est ouverte à 18 h05.

Chantal EYMEOUD propose une minute de silence pour les militaires tués lors de l'opération au Mali dont le jeune Clément DUVAL qui est originaire de Puy-Sanières.

Chantal EYMEOUD affirme son attachement à l'hôpital public et fait un point sur la situation de l'Hôpital d'Embrun. Elle propose et lit un communiqué de presse qu'elle distribue en séance. Elle précise qu'un conseil de surveillance exceptionnel s'est tenu à sa demande pour faire le point sur la situation. Aujourd'hui 30 lits dépendent de la prise en charge de l'ARS complétés par 2 établissements EPHAD « Lou Village » et « Chanterelle » avec un transfert de 15 lits de l'hôpital vers les 2 EPHAD, sans augmentation du forfait journalier payé par les patients. Sur les 30 lits qui restent nomades, Chantal EYMEOUD a demandé qu'ils ne soient pas transférés vers un autre territoire en attendant la construction du nouvel hôpital. Il s'agit de faire preuve d'innovation pour conserver ces 30 lits, par exemple en hospitalisation à domicile. L'objectif est bien de maintenir une offre de soin de proximité pour les personnes âgées.

Elle invite les conseillers communautaires à signer ce communiqué de presse avant transmission. Elle souhaite que les collectivités soient réellement des relais de confiance car c'est elles qui connaissent le mieux les attentes des concitoyens du territoire en matière de santé. Elle confirme aussi sa demande d'équiper l'hôpital d'Embrun d'un scanner, équipement indispensable à terme pour tout service d'urgences. Le Schéma Régional d'organisation Sanitaire prévoit bien le maintien des urgences mais Chantal EYMEOUD souhaite que ce document intègre ce scanner. Deux hypothèses existent à ce sujet, soit la modification du SROS pour intégrer l'équipement du scanner et la formation du personnel, soit à l'issue de celui-ci, en 2023, une intégration dans le nouveau schéma. Enfin, La Présidente évoque le fait que l'ARS aurait plutôt tranché vers une reconstruction de cet hôpital préférentiellement à une réhabilitation.

Elle appelle à la vigilance et à la mobilisation de tous sur ce sujet. Enfin, Chantal EYMEOUD rend hommage au travail des médecins et à l'ensemble du personnel hospitalier.

Nomination du secrétaire de séance : Jean BERNARD

Madame la Présidente, remercie tous les membres de leur présence et procède à l'appel des délégués. Le compte rendu du conseil communautaire de Serre-Ponçon du 21 octobre 2019, est adopté à l'UNANIMITE.

**AFFAIRES GENERALES**

**►RAPPORT N° 2019/141 : 5-7 Intercommunalité - Détermination de l'Intérêt Communautaire**

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2019/142 : 1.7 Actes spéciaux et divers : Transmission du rapport de la CLECT en date du 22 novembre 2019 aux conseils municipaux**

Chantal EYMEOUD informe qu'un modèle de délibération a été adressé à chaque maire afin que chaque conseil municipal délibère à son tour.

*La délibération est votée à 2 ABS.*

**►RAPPORT N° 2019/143 : 1.7 Actes spéciaux et divers : Révision libre des attributions de compensation Commune de Crévoux**

Christian DURAND présente la délibération. A la question de Jean BERNARD, il répond qu'à terme la voirie sera cédée à la commune de Crévoux, mais que cela ne change en rien car c'est la Commune qui est responsable de cette voie mise à disposition par la CCSP.

*La délibération est votée à 2 ABS.*

**►RAPPORT N°2019/144 : 4-2 Personnels contractuels : Création d'un emploi de chargé(e) de mission Charte Forestière Territorial**

Jean-Louis GLEIZE présente la délibération.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2019/145 : 4.1 personnels titulaire et stagiaire de la FPT : Mis à jour du tableau des effectifs**

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2019/146 : 4.1 personnels titulaire et stagiaire de la FPT : Instauration du RIFSEEP**

Chantal EYMEOUD précise que les représentants du personnel ont émis un avis défavorable sur ce RIFSEEP ayant évoqué un manque d'information. Elle propose néanmoins que cette délibération soit votée puisqu'elle ne modifie pas le régime indemnitaire des agents en 2020. Une réunion sera organisée en début d'année avec les représentants du personnel afin d'apporter tous les éléments nécessaires, et le RIFSEEP sera à nouveau évoqué lors de la prochaine réunion du comité technique.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2019/147 : 4.1 personnels titulaire et stagiaire de la FPT : Convention CDG frais instances médicales**

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2019/148 : 9-1 Autres domaines de compétences : 4-4 Autres catégories de personnels : Mise à disposition de personnel de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon à la Commune d'Embrun**

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2019/149 : 9-1 Autres domaines de compétences : 4-4 Autres catégories de personnels : Mise à disposition de personnel de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon à la Commune de Savines le Lac**

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2019/150 : 9.1 Autres domaines de compétences des communes et groupements de communes : Convention cadre Maisons France Services**

Valérie GRENARD présente cette délibération en confirmant que la MSAP satisfait à tous les critères pour être labellisée Maison France Services au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2019/151 : 9.1 Autres domaines de compétences des communes et groupements de communes : Convention d'objectifs et de moyens avec la CAF des Hautes-Alpes**

Valérie GRENARD présente cette délibération qui permettra à la CCSP de collecter les subventions auparavant perçues par l'Association puisque c'est la CCSP qui reprend la mission.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2019/152 : 7-5 Subventions : subventions complémentaires**

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**► RAPPORT N° 2019/153 : 7-5 Subventions : Subventions aux ASA d'irrigation**

Jean BERNARD présente la délibération.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2019/154 : 8-4 Aménagement du territoire : Vidéoprotection sur les points propres : prise en charge par le budget annexe Smictom de l'autofinancement**

Pierre VOLLAIRE présente la délibération qui précise que l'autofinancement de cette opération est assuré par la régie SMICTOM, cette mention ayant été demandée par les services préfectoraux.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2019/155 : 8-4 Aménagement du territoire : PROJET ALCOTRA Terres Monviso – EcO : économies vertes : Signature d'une convention d'entente financière relative aux travaux d'aménagement d'un espace réservé aux déplacements doux**

Jean-Pierre GANDOIS présente la délibération.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2019/156 : 7-1 Décisions budgétaires : Décision Modificative 2**

Christian DURAND présente la délibération visant à ajuster des crédits.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2019/157 : 8-9 Culture : Convention relative à la participation CCSP à Ecole de musique**

Jean-Pierre GANDOIS présente la délibération qui se rapporte à l'opération « Musique à l'école » qui a connu un grand succès.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**► RAPPORT N° 2019/158 : 8-9 Culture : Convention de partenariat avec l'Espace Culturel de Chaillol**

Jean-Pierre GANDOIS présente la délibération.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2019/159 : 8-9 Culture : Avenant BD05 aide au poste de bibliothécaire-coordonnateur**

Jean-Pierre GANDOIS présente la délibération.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N°2019/160 : 8-9 Culture : Demande subvention action culturelle du réseau des médiathèques**

Jean-Pierre GANDOIS présente la délibération.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2019/161 : 8-4 : Aménagement du territoire : Développement de la mobilité douce dans Serre-Ponçon. Adoption du plan de financement. ANNULE ET REMPLACE la délibération 2016/61 du 24/05/2016**

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2019/162 : 8-4 Aménagement du territoire - Mise en œuvre du schéma cyclable PHASE 1 – Adoption du plan de financement. ANNULE ET REMPLACE la délibération n°2019/103 du 15/07/2019**

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2019/163 : 8.4 Aménagement du territoire : Aménagement d'un espace à vocation touristique à Chorges. Validation du plan de financement**

Christian DURAND présente la délibération.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2019/164 : 8-4 Aménagement du territoire : réalisation d'une aire de co-voiturage à l'ancienne gare SNCF de Savines le lac- Adoption du plan de financement**

Victor BERENGUEL présente la délibération. Christian DURAND demande pendant combien de temps la convention est encore valable. Victor BERENGUEL indique que cette convention pourra être réactualisée.

Christian DURAND regrette que cette mise à disposition soit payante. Victor BERENGUEL précise que la Communauté de Communes du Savinois Serre-Ponçon avait à l'époque négocié ce montant qui était initialement prévu à 5 000 € par an et qui a pu être baissé.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2019/165 : 8.5 – Politique de la ville-habitat-logement – Appel à Projet FEDER-FSE 2014-2020 Amélioration de l'aire d'accueil intercommunale des gens du voyage**

Bernard FANTI présente la délibération qui a pour objet de répondre à l'appel à projets visant l'amélioration de l'aire d'accueil des gens du voyage.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2019/166 : 8-8 Environnement : Animation des sites Natura 2000 « Bois de Morgon - Forêt de Boscodon - Bragousse », « Piolit – Pic de Chabrières » et « Montagne de Seymuit – Crête de la Scie »**

Jean-Louis GLEIZE présente la délibération. A la demande de Gérard MARCELLIN, il confirme que l'animation du site de « Montagne de Seymuit – crête de la Scie » était orphelin. Christian DURAND rappelle que la Commune de Chorges avait déjà porté cette animation avant la CCSP.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT n° 2019/167 : 8-4 Environnement : Accord de principe pour la création d'un syndicat de bassin haute Durance.**

Chantal EYMELOUD rappelle que cette proposition fait suite à la demande du CD05 de créer un syndicat nouveau.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**BUDGET ANNEXE : ZONES D'ACTIVITES :**

**►RAPPORT N° 2019/168 : 8-4 Aménagement du territoire : Attribution des lots de la ZAE de Grand Ile Nord à Chorges – Acquisition par la Communauté de Communes du lot n°04 A et vente à Messieurs David et Vincent MICHEL**

Chantal EYMEOD confirme le dynamisme des zones d'activités. Christian DURAND précise que seuls 2 lots resteront disponibles.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2019/169 : 8-4 Aménagement du territoire : Attribution des lots de la ZAE de Grand Ile Nord à Chorges – Acquisition par la Communauté de Communes du lot n°06 et vente à Monsieur ROUX Tommy**

Bernard FANTI demande pourquoi la CCSP doit racheter à Chorges les terrains pour les revendre ensuite. Chantal EYMEOD précise qu'il n'est pas possible de faire autrement, puisque la commune de Chorges n'a plus la compétence et qu'il serait difficile de porter la trésorerie pour la CCSP.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**BUDGET ANNEXE : REGIE ASSAINISSEMENT :**

**►RAPPORT N° 2019/170 : 9.1 Autres domaines de compétence : Tarification Assainissement Collectif (AC)**

Jean BERNARD présente la délibération.

Gustave BOSQ, absent excusé a demandé que Valérie ROSSI informe l'assemblée, qu'il regrette que seules les 2 communes de Chorges et Puy St Eusèbe aient accepté la hausse des tarifs, avec notamment Puy St Eusèbe qui n'est pas en déséquilibre.

Chantal EYMEOD précise que de nombreuses réunions se sont passées afin d'aboutir à ce rapport. Il est le fruit d'une concertation approfondie avec l'ensemble des Maires et élus des communes. De manière plus globale, elle précise que l'ensemble des délibérations présentées en Conseil Communautaire fait l'objet d'un travail en amont lors des bureaux des Maires qui se tiennent tous les 15 jours.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**BUDGET ANNEXE : REGIE SMICTOM :**

**►RAPPORT N° 2019/171 : 1-1 Marchés publics - Appel d'offres concernant la gestion des déchets verts**

Pierre VOLLAIRE présente le rapport.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2019/172 : 1-4 Autres types de contrats - Convention Eco-mobilier suite au nouvel agrément (2019-2023)**

Pierre VOLLAIRE présente le rapport.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2019/173 : 7.1 décisions budgétaires - décision modificative n°1, budget primitif 2019- Régie SMICTOM Serre-Ponçon**

Pierre VOLLAIRE présente le rapport.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2019/174 : 7.1 Décisions budgétaires - Transfert actif-passif de la Commune de Chorges vers la Communauté de Communes de Serre-Ponçon – Régie SMICTOM**

Pierre VOLLAIRE présente le rapport.

Jean BERNARD précise que jeudi matin aura lieu une réunion sur le montage juridique sur la plateforme de compostage.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2019/175 : 7.6 Contributions budgétaires - Tarifs de la Redevance Spéciale d'Enlèvement des Ordures Ménagères et Assimilées pour les professionnels (RSEOM) – Année 2020**

Pierre VOLLAIRE présente le rapport.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2019/176 : 7.6 Contributions budgétaires - Appel à projets (AAP) FSE proposé par la DIRECCTE - Provence-Alpes-Côte d'Azur - Service Europe – intitulé « Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion »**

Pierre VOLLAIRE présente le rapport.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2019/177 : 7.6 Contributions budgétaires - Candidature à l'appel à projets Européen LIFE IP SMART WASTE (2021-2023)**

Pierre VOLLAIRE présente le rapport.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**►RAPPORT N° 2019/178 : 7.6 Contributions budgétaires - Projet supra communautaire de la plateforme de co-compostage : Orientations techniques pour la poursuite de la mission d'AMO avec la rédaction du programme**

Pierre VOLLAIRE présente le rapport.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**► RAPPORT N° 2019/179 : 7.10 Divers - Admission en non-valeur de produits irrécouvrables**

Pierre VOLLAIRE présente le rapport.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**BUDGET ANNEXE : CENTRE AQUATIQUE :**

**► RAPPORT N° 2019/180 : 7-1 Décisions budgétaires : Décision Modificative 1**

Franck BERNARD BRUNEL présente le rapport.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**QUESTIONS DIVERSES :**

Georges GAMBAUDO demande que les sigles employés dans les rapports soient indiqués dans leur totalité en bas de page, pour bien comprendre leur sens.

Jacques GASQUET indique avoir reçu un arrêté indiquant que leur commune est en site touristique. Il demande quels sont les avantages pour les communes. Olivier PELLOQUIN indique qu'il ne permet pas de recevoir directement des subventions.

Pierre DOUSSOT précise que cela permet de déroger au plafonnement de la part abonnement pour les tarifs des redevances eau et assainissement. Victor BERENGUEL confirme que c'est effectivement ce qui a été mise en œuvre sur sa commune lors du projet de reconstruction de la station d'épuration.

Chantal EYMEOUD rappelle le moment convivial entre conseillers communautaires le 19 décembre 2019 à 19 H à CROTS.

Chantal EYMEOUD indique la date des prochains conseils communautaires : les 03 et 24 février 2020.

La séance est levée à 19 h 40.

Affiché, le

- 9 DEC. 2019

La Présidente,



Chantal EYMEOUD





